

Drôme

FROMAGE AOP / En assemblée générale, le syndicat du Picodon a dressé le bilan de l'année 2018 et envisagé sereinement l'avenir du petit fromage de chèvre en Drôme-Ardèche.

Entretenir la notoriété du Picodon AOP

« Défendre, promouvoir et accompagner le développement du Picodon AOP », tel est le leitmotiv du syndicat dirigé par Olivier Moyersoen depuis 2017. Avec son équipe dirigeante, il boucle la première année complète avec le nouveau cahier des charges sur lequel sont spécifiées les obligations suivantes : transformation au lait cru exclusivement, alimentation du troupeau (fourrages et céréales) provenant entièrement de la zone d'appellation avec une diversité des fourrages, ainsi qu'un seuil de 390 kilos par chèvre et par an d'aliments complémentaires. (sans OGM).

En 2018, la production est constante. Très exactement 8 853 795 Picodons ont été produits (dont 307 444 affinés méthode Dieulefit), soit une baisse de tonnage de 0,8 % par rapport à 2017. « Le Picodon se maintient malgré quelques difficultés de production chez certaines entreprises », a indiqué le président lors de l'assemblée générale, à Poët-Laval, le 4 avril.

Démystifier l'appellation

Pour entretenir la notoriété du Picodon, les membres de son syndicat ont participé à diverses opérations de communication tout au long de l'année dernière (Salon de l'agriculture, fête du Picodon, fête de la gastronomie à Valence, fête des AOP avec le Cnaol^{*}, diverses participations de la confrérie...). Pour 2019, l'objectif sera la remise à jour du site internet et l'intensification de la présence sur les réseaux sociaux. Un guide « AOP Picodon mode d'emploi » a également été remis aux agriculteurs (en AOP ou pas), aux partenaires, étudiants en agriculture afin de démystifier l'appellation et donner envie aux producteurs de rejoindre l'AOP.



A la tribune de l'assemblée générale : **Alicia Teinturier** et **Paule Ballet** (animatrices du syndicat du Picodon), **Olivier Moyersoen** (président), **Karine Mourier** (vice-présidente), **Morgane Gagnage**, **Hervé Barnier**, **Sébastien Danger** et **Laurent Balmelle** (membres du conseil d'administration).

D'autre part, le syndicat a travaillé sur une campagne d'affichage pérenne avec la création de panneaux, pour les producteurs de lait ou les producteurs fermiers, afin de permettre au grand public présent sur le territoire de découvrir ou redécouvrir le Picodon. La diffusion et la pose de ces affichages se feront au cours de cette année.

S'agissant de la qualité des fromages, la commission organoleptique a testé 77 lots de Picodons l'an dernier. Quatre lots ont été jugés non conformes. Par ailleurs, les appuis techniques sur l'acidification et les flores de surface - « les deux conditions de la réussite d'un Picodon » - ont été poursuivis par Sylvie Morge, technicienne fromagère du Pep caprin et, depuis peu, conseillère à la chambre d'agriculture de l'Ardèche.

Un taux de présence de 78 %

Pour suivre les marchés et combattre l'usurpation, une action commune et financée par les deux plans régionaux de filières bovin lait et caprin-ovin lait permet de dresser un état des lieux des ventes de fromages régionaux en AOP. Le syndicat a assuré seize jours de repérage dans les grandes surfaces de Saint Etienne et de Valence, avec la participation de l'association des fromages traditionnels des Alpes savoyardes (Aftalp). En 2018, le Picodon s'est ainsi vendu en moyenne 34,99 euros le kilo pour un taux de présence de 78 %. Il bénéficie d'un taux de présence annuel optimal sur Lyon et Valence. Globalement, le Picodon est bien représenté en grandes et moyennes surfaces (100 % de présence) et reste bien présent chez les crémiers ainsi que sur les marchés (70 %). Par ailleurs, il est vendu plus cher sur les villes de Grenoble et de Lyon ainsi qu'au printemps, qui se veut être la saison où le référencement est au plus bas. Il se vend davantage en été, au prix le plus bas de l'année.

Quant aux comptes du syndicat, le résultat de l'exercice est excédentaire et le prévisionnel 2019 affiche des comptes à l'équilibre. Les adhérents ont par ailleurs approuvé une augmentation de 1,5 % de la cotisation pour 2020. ■

A. P.

* Cnaol : Conseil national des appellations d'origine laitières.

ATTENTES SOCIÉTALES /

La production locale rassure les consommateurs

Lors de l'assemblée générale du syndicat du Picodon AOP, Céline Spelle, chargée de mission au Cnaol, est intervenue sur le thème : « Quelles réponses le Picodon peut apporter aux attentes sociétales actuelles ? ». Ces dernières années, les consommateurs s'attachent davantage à l'origine et à la traçabilité du lait. Leurs principales préoccupations proviennent des modes de production et de fabrication, de la composition (hausse d'attention portée à la santé) et enfin de la qualité des produits (hygiène, sécurité). Depuis sa révision, le cahier des charges AOP Picodon, fromage sans OGM, repose sur trois axes majeurs : qualité de l'alimentation, sortie des animaux sur une aire d'exercice d'au moins cinq mètres carrés par chèvre et 100 % lait cru. Le Picodon jouit ainsi d'une production locale, avec



Céline Spelle, chargée de mission au Conseil national des appellations d'origine laitières (Cnaol).

le respect du caractère herbivore du troupeau. Le goût et l'authenticité du lait cru sont recherchés à 75 % par les consommateurs. Pour Olivier Moyersoen, le président du syndicat, cette étude permet de montrer que les volontés du consommateur sont en accord avec le travail réalisé depuis plusieurs années par les producteurs laitiers en AOP Picodon, notamment en termes de qualité du produit.

« Nos valeurs sont en phase avec les attentes de la société », a-t-il conclu. Céline Spelle, en tant que porte-parole, propose trois axes de travail pour l'avenir : gagner en transparence pour rassurer le consommateur, renforcer les valeurs de proximité, de naturalité et de goût et, enfin, pouvoir apporter des réponses tangibles sur les préoccupations de bien-être animal. ■

2018, année de la signature du plan filière

L'année 2018 a été marquée par le lancement du plan « filière caprin-ovin lait 2018-2020 », le 26 octobre à Brette, par le vice-président de la Région en charge de l'agriculture, Jean-Pierre Taité. Le syndicat du Picodon AOP, présent lors de cette signature, se réjouit de ce soutien. Un programme d'action pour le développement des appellations lait de chèvre : incitation à produire en AOP, communication et promotion des AOP, suivi des marchés et lutte contre les usurpations, etc. ■